

**Nouveaux équipements électriques et électroniques
(EEE) du génie climatique, thermique et énergétique
intégrés au système ECOTREL au 01/01/2025**

- Les EEE sont à déclarer de façon trimestrielle ou annuelle sur base de 6 grandes catégories
- Uniquement les sociétés qui importent des EEE sur le marché luxembourgeois sont tenues de se mettre en conformité en signant une convention avec ECOTREL
- Les cotisations de recyclage sont répercutées au client final

➤ Nouvelle catégorie 1.4 pour les appareils d'échanges thermique



Pompe à chaleur



Climatisation fixe



Chauffe-eau thermodynamique

- Intégration en catégorie 4.1 avec les autres appareils de grande taille



Chauffe-eau à accumulation > 50 cm

- Intégration en catégorie 4.2 avec les appareils de taille moyenne



Borne de recharge domestique > 50 cm

- Intégration en catégorie 4.3 avec les autres appareils chauffage de grande taille



Appareil de chauffage fixe > 50 cm

- Nouvelle catégorie 4.9 pour les panneaux photovoltaïques, chauffe-eaux solaires, panneaux solaires thermiques



- Intégration en catégorie 5.1 avec les autres appareils de chauffage de petite taille



Appareil de chauffage fixe < 50 cm

- Intégration en catégorie 5.3 avec les autres appareils ménagers < 50 cm



Borne de recharge domestique < 50 cm

- Intégration en catégorie 5.3 avec les autres appareils ménagers < 50 cm



Chauffe-eau instantané < 50 cm

Cotisations 2025

Cat	Type d'appareil	Cotisation €/unité HTVA
1.1	Appareils de réfrigération et de congélation par absorption	6,50 €
1.2	Gros appareils blancs avec pompe à chaleur	6,50 €
1.3	Radiateurs à bain d'huile	1,00 €
1.4	Dispositifs d'échange thermique	6,50 €
2.1	Moniteurs	0,40 €
2.2	Laptops, tablettes, cadres photo numériques et assistants vocaux avec écran	0,20 €
2.3	Appareils de reproduction de l'image (≤ 40 pouces)	0,40 €
2.4	Appareils de reproduction de l'image (> 40 pouces)	4,00 €
2.5	Instruments de surveillance et de contrôle avec écran	0,20 €
3.1	Sources d'éclairage	0,05 €
4.1	Appareils de grande taille	1,00 €
4.2	Appareils de taille moyenne	0,04 €
4.3	Appareils de chauffage et de ventilation de grande taille (> 50 cm)	0,04 €
4.4	Appareils de nettoyage et de couture de grande taille (> 50 cm)	0,04 €
4.5	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de grande taille (> 50 cm)	0,04 €
4.6	Appareils d'éclairage de grande taille (> 50 cm)	0,04 €
4.6.1	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 1 source d'éclairage (> 50 cm)	0,09 €
4.6.2	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 2 sources d'éclairage (> 50 cm)	0,14 €
4.6.3	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 3 sources d'éclairage (> 50 cm)	0,19 €
4.6.4	Appareils d'éclairage de grande taille comprenant 4 sources d'éclairage (> 50 cm)	0,24 €
4.7	Matériel électrique de jardin et outillage de grande taille (> 50 cm)	0,04 €
4.8	Jouets, équipements de loisir et de sport de grande taille (> 50 cm)	0,04 €
4.9	Panneaux photovoltaïques	0,50 €

Cotisations 2025

5.1	Appareils de chauffage et de ventilation de petite taille (≤ 50 cm)	0,04 €
5.2	Appareils de nettoyage et de couture de petite taille (≤ 50 cm)	0,04 €
5.3	Petits appareils ménagers (≤ 50 cm)	0,04 €
5.4	Appareils audio-vidéo et instruments de musique de petite taille (≤ 50 cm)	0,04 €
5.5	Appareils d'éclairage de petite taille (≤ 50 cm)	0,04 €
5.5.1	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 1 source d'éclairage (≤ 50 cm)	0,09 €
5.5.2	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 2 sources d'éclairage (≤ 50 cm)	0,14 €
5.5.3	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 3 sources d'éclairage (≤ 50 cm)	0,19 €
5.5.4	Appareils d'éclairage de petite taille comprenant 4 sources d'éclairage (≤ 50 cm)	0,24 €
5.6	Matériel électrique de jardin et outillage de petite taille (≤ 50 cm)	0,04 €
5.7	Jouets, équipements de loisir et de sport de petite taille (≤ 50 cm)	0,04 €
5.8	Appareils médicaux ménagers	0,04 €
5.9	Instruments de surveillance et de contrôle	0,04 €
6.1	Ordinateurs personnels complets (boîtier + clavier + souris)	0,28 €
6.2	Ordinateurs personnels (sans périphérique)	0,20 €
6.3	Appareils multifonctionnels / Fax / Imprimantes papier / Photocopieurs	0,20 €
6.4	Petits appareils informatiques et de télécommunication	0,04 €

- Pour tout complément d'information :
 - Mme. Margarita Sarkissian
 - Tél : 26.09.87.32
 - E-mail : business@ecotrel.lu
 - Convention d'adhésion disponible sur www.ecotrel.lu